



**Plan de Prévention du Risque Inondation de l'Isère,
dans la vallée du Grésivaudan,
à l'amont de Grenoble**

DISPOSITIONS IMMEDIATEMENT OPPOSABLES
(art. L.562-2 du CE)
approuvées par AP n°2005-01260 du 4 février 2005

Commune de BARRAUX

**CARTE des COTES "c"
(niveaux d'inondabilité de la crue bicentennale de l'Isère)**

227.20
 Ligne isocote

AVRIL 2005

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'ISERE
SERVICE EAU ENVIRONNEMENT RISQUES



BARRAUX

CHAPAREILLAN

25118

252

2521

2534

2532

2532

LA BUISSIÈRE

BARRAUX



B1